



## Déclaration FO n°1 au CSEC du 8 novembre 2023

M. le Président, sommes-nous en PSE ?

Depuis la rentrée, les élus **FORCE OUVRIERE** constatent une augmentation des licenciements pour fautes, pléthore de licenciements pour inaptitude et un nombre de ruptures conventionnelles en hausse.

Tous ces départs ont une conséquence sur les populations restant en magasin, le sous-effectif est devenu la norme, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, ce qui force d'autres salariés à malheureusement poser leur démission tellement ils sont poussés à la rupture.

Quel est l'objectif de la direction ? Y a-t-il des consignes pour dégraisser le personnel ?

Les élus **FORCE OUVRIERE** tiennent à apporter leur soutien à nos collègues victimes de cette politique répressive :

- Valérie, hôtesse de caisse, 36 ans d'ancienneté.
- Miguel, chef de rayon, 20 ans d'ancienneté.
- Thyvia, hôtesse de caisse, 1 an d'ancienneté.
- Adrien, responsable de rayon, 6 ans d'ancienneté.
- Sandip, vendeur, 6 ans d'ancienneté.

Quel est l'objectif avoué, à part se débarrasser des anciens pour embaucher à moindre coût des salariés ne bénéficiant pas des conditions d'ancienneté de notre accord d'entreprise ? Quelle basse économie au dépend des vraies valeurs humaines !

La santé des salariés est notre priorité et nous rappelons à la direction que l'employeur a l'obligation de résultats en matière de santé et sécurité.

**FORCE OUVRIERE** propose d'accompagner les salariés victimes de licenciement « abusif », notamment pour effectuer les démarches légales et administratives, saisir les instances représentatives du personnel, porter plainte ou engager une action en justice.

**FORCE OUVRIERE** sera toujours au côté des salariés pour défendre leurs droits, intérêts, santé et leurs emplois.